



Universités & Territoires



sommaire n° 67 - 23/03/2010

- 2 L'égalité des chances, au delà des mots.
- 3 Séminaire Impact économique local de l'enseignement supérieur .
- 4 « Le classement des universités : intérêt et limites » Entretien avec Pierre Albertini, délégué général de l'AVUF.
- 5 Semaine Alt Sup dans 33 sites à l'initiative de l'AFIJ.
- 6 Tous acteurs de l'astronomie. Une action de proximité de l'Afev à Tarbes.
- 7 Valorisation des compétences des étudiants bénévoles.
- 8 « L'Université mobilisé en Haiti » par Paul Falzon-Monferran,

Excellence

par Nicolas Delesque, directeur de la publication

L'excellence est à la mode et reprise allègrement par bon nombre d'acteurs de la communauté universitaire. On retrouve maintenant des filières, des campus, des internats et même des tutorats d'excellence ! Il ne manque plus que des resto-U d'excellence, qui ne seraient pas incongrus d'ailleurs au vu des rapports parus récemment sur la qualité et les modes d'alimentation des étudiants.

Mais que signifient ces termes et pourquoi cet engouement ? Quelle fonction sociale nouvelle attache-t-on au terme d'excellence ? Quelle mission assigne-t-on aux politiques publiques marquées du sceau de l'excellence ? Autant de questions pour autant de non réponses.

Dans notre système de l'éducation formelle, on connaissait le prix d'excellence, c'était le prix décerné au meilleur élève. Politique méritocratique de notre système républicain, politique de l'exemple censé transgresser la reproduction sociale inhérente à tout système formalisé et montrer que la réussite pouvait être à la portée de tous.

Mais une filière d'excellence, c'est quoi ? C'est une filière où il n'y a que des premiers de la classe ? Et un internat, c'est une réserve ou une couveuse d'élèves méritants ?

Quand on y regarde de plus près, on

s'aperçoit que l'on réinvente des modes de soutien, de renforcement pédagogique pour arriver à sauter l'obstacle que l'on a obstinément construit au fil des années.

Au delà de l'aspect ubuesque de certaines de ces opérations, il convient de s'interroger sur l'adéquation des objectifs assignés à ces politiques au regard du besoin de notre société. La France a besoin de former plus de diplômés pour faire face à la mutation de nos sociétés. Cette vérité, que beaucoup refusent de regarder en face, devrait pourtant structurer nos réflexions quant à notre système de formation.

On ne peut plus raisonner uniquement sur le niveau atteint par une élite, chose que l'on fait plutôt bien en France, pour décerner les bons points de telle ou telle structure, mais passer par de nouveaux critères incluant la progression disciplinaire, culturelle, sociale, technique du plus grand nombre.

La démocratisation de l'enseignement et de la formation n'est ni une idéologie, ni un slogan. C'est une nécessité sociale pour faire face à la crise environnementale, et une nécessité économique pour accompagner la mutation de nos économies.

Et si justement l'excellence du 21ème siècle se mesurait à l'aune de ces enjeux ? ■



Universités & Territoires

Directeur de publication : Nicolas Delesque • Edition : PCC 5/7 rue de Savies 75020 Paris - Philippe Campinchi philippe@campinchi.com - Tél : 0684606274 • Retrouvez les archives sur www.universites-territoires.fr • Création graphique : PCC stocker@crouitch.com • Rédaction : PCC redaction@sarlpc.com, FP Tél. : 0140331793 • Crédits photographiques : DR - OneO2 - N.Parneix - Frédéric Prochasson - AlceVision- Fotolia.- PCC • Iconographies des organisations citées • Comité éditorial : Pierre Albertini, Pascal Blache, Daniel Lamar, Jean-Paul Domergue, Elise Rendaudin, Jérôme Sturla, François Rio • Cette newsletter est réalisée en collaboration et partenariat avec :



Conférence des présidents d'université

L'université est une chance. Saisissons-la



L'égalité des chances

L'université de Cergy-Pontoise organise un colloque sur le thème de l'égalité des chances, qui se déroulera sur deux jours, les 24 et 25 mars 2010. L'objet de ce colloque sera d'interroger la manière dont s'est progressivement imposé le concept d'égalité des chances comme champ d'action de la puissance publique, de cerner la réalité qu'il recouvre et de réfléchir à l'impact de cette problématique dans les pratiques de l'école et de l'université. Volontairement pluri-disciplinaire dans son approche, ce colloque s'adresse à un public très large : associations, établissements scolaires, collectivités territoriales, communauté scientifique, grands organismes nationaux, etc.



Entretien

Au-delà des mots

Nous publions ci-dessous une tribune de Didier Desponds, maître de conférences en géographie, Vice-Président du CEVU de l'université de Cergy-Pontoise.

La notion d'égalité des chances prend racine dans un idéal républicain fortement identitaire en France depuis la Révolution française. La révolution de 1848 débouchant sur la suppression de l'esclavage, les avancées sociales du Front populaire de 1936 ou la mise en application à la Libération du programme du CNR, constituent autant de moments où fut réactivé un idéal de justice reposant sur l'application du principe d'égalité des droits, affirmé dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. A chacune de ces avancées, il s'agissait de considérer que les individus pourront exprimer leurs talents, que les situations particulières liées à la naissance ne pourraient les contraindre ni les programmer de manière définitive.

REPRODUCTION

Les droits acquis dans le cadre des luttes sociales ou des grandes crises historiques auraient pu clore de manière définitive ce sujet et bâtir une société de justice. L'écart est cependant immense entre les droits théoriques et leur diffusion concrète dans la société. Si la naissance ne classe plus les individus comme sous l'Ancien Régime, les analyses de P. Bourdieu et J.-C. Passeron ont démontré à la fin des années soixante que les mécanismes de reproduction sociale demeuraient vifs et contribuaient à une « reproduction des élites ».

Dans le courant des années quatre-vingt-dix, la question sociale s'est progressivement doublée d'une « question ethnique ». Le fait d'appartenir à une minorité dite « visible », autrement dit d'être né le plus souvent dans une famille issue de l'immigration, enclenchait des mécanismes insidieux de sélection des individus. A diplôme identique, à compétences reconnues similaires, certains se trouvaient confrontés au « plafond de verre » quand d'autres obtenaient plus aisément la reconnaissance de leurs talents.

Ce principe d'injustice est source d'effritement de l'idéal républicain, dans le sens où il sape la confiance mise dans l'institution scolaire comme garant de la reconnaissance des compétences des individus.

A cette dimension « ethnique » vient s'ajouter une dimension spatiale, certains territoires étant considérés comme stigmatisés. Le fait de disposer de telle ou telle adresse induit un regard positif ou négatif, en particulier lorsqu'il s'agit d'accéder à l'emploi. Cette dimension recoupe fréquemment la précédente, dans ce que l'on prend l'habitude de nommer, de façon générique, les banlieues, ou de manière plus familière, les « quartiers », ou encore de façon euphémique, « les zones urbaines sensibles ».

Ces territoires ont comme principale caractéristique d'être ceux où se concentrent les plus forts taux de logements sociaux et, par conséquent, les populations socialement les plus fragiles (qui sont fréquemment des populations issues de l'immigration). Les trois dimensions, sociale, ethnique et spatiale, se trouvent ainsi conjuguées.

CONCRETEMENT

Concrètement, certaines actions ne contredisent-elles pas les principes mêmes qu'elles sont censées défendre ? Ceci pose clairement la question des outils de l'évaluation. Quels indicateurs utiliser ? Comment mesurer l'efficacité des actions entreprises ? Sur quelle base pertinente établir une comparaison entre les actions s'appliquant sur des territoires différents et (ou) destinées à des publics différents ? Enfin, plus profondément, la question de l'émergence d'un « marché » de l'égalité des chances sera posée. Les entreprises, les institutions scolaires, les établissements du supérieur, les collectivités territoriales se livrent une forme de concurrence sur le registre de l'égalité des chances. Ces actions visent-elles réellement à remédier aux problèmes précédemment évoqués ou s'agit-il d'instrumentaliser un concept à la forte connotation positive ? Le concept et son utilisation méritent d'être appréhendés de façon critique.

Au-delà des mots, quelles réalités sont en train de se dessiner ? Par-delà les affichages, les stratégies de communication, observe-t-on l'atténuation des difficultés identifiées ? De façon plus cynique, serait-il envisageable que des efforts considérables entrepris au nom de l'égalité des chances puissent contribuer à rendre acceptable le maintien, voire l'accentuation, des inégalités ? Ceci pousse certes un peu loin le paradoxe, mais poser la question ne suppose pas de réponse pré-établie. ■

Info+

<http://www.u-cergy.fr/egalitedeschances>

Impact local

Le 31 mars à Paris, les Cabinets Sup'Conseil et Latitude Etudiante Conseil, en partenariat avec l'Association des Villes Universitaires de France, le Conseil National des Economies Régionales, la Lettre Universités & Territoires et le Cabinet Ineum Consulting, organisent un séminaire « Impact économique local de l'enseignement supérieur : méthodologies d'évaluation et études de cas. » Ce séminaire a un triple objectif : identifier les enjeux économiques de l'enseignement supérieur pour les territoires, présenter des méthodologies d'évaluation des impacts économiques locaux directs et indirects de l'enseignement supérieur, et esquisser des démarches d'appropriation locale de ces évaluations.



Séminaire

Impact économique local du supérieur

Le programme du séminaire et la fiche d'inscription sont en ligne sur www.supconseil.fr/seminaire

Le matin, animation et cadrage de la journée par Jean-Paul DOMERGUE, directeur-consultant SUP'CONSEIL.

- 8h30-9h : Accueil et collation
- 9h-9h15 : Accueil par Bruno VALET, directeur associé en charge du Département Secteur public au sein du Cabinet Ineum Consulting.
Cadrage de la journée par Jean-Paul DOMERGUE, directeur-consultant SUP'CONSEIL.
- 9h15-9h45 : Jean-Richard CYTERMANN, adjoint au directeur général de la recherche et de l'innovation au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, professeur associé à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales : « *L'impact économique national de l'enseignement supérieur* ». Objectif : situer l'importance de l'enseignement supérieur en tant qu'acteur majeur de l'économie nationale
- 9h45-10h45 : Frédéric RYCHEN, maître de conférence à l'Institut d'Economie Publique de l'Université de la Méditerranée : « *Méthodologie générale d'évaluation de l'impact économique de l'enseignement supérieur, et application aux sites secondaires de la région PACA* ». Objectif : présenter les méthodologies d'évaluation de l'impact économique d'une politique publique et son application aux sites universitaires secondaires d'une région.
- 10h45 - 11 h : pause
- 11h -11h30 : Jean-Pascal VENDEVILLE, directeur au sein du Cabinet Ineum Consulting : « *La culture, enjeu économique ou symbolique pour le développement des territoires* ». Objectif : présenter une méthodologie d'évaluation économique

d'une activité du secteur tertiaire reposant sur des valeurs sociales.

- 11h30 -12h30 : Débat avec les participants.
- 12h30 - 14h : Buffet sur place.

L'après-midi : animation de la journée par François Rio, directeur-consultant de LATITUDE ETUDIANTE CONSEIL.

- 14h-15h30 : Table-ronde : « *L'impact économique local de l'enseignement supérieur et projet de territoire ; enjeux de l'impact et appropriation des évaluations* »
Objectif : au-delà des méthodologies, échanger sur les enjeux et sur le niveau d'appropriation local de l'évaluation économique de l'enseignement supérieur ; esquisser un argumentaire pour l'application locale
Priscilla DE ROO, chargée de mission à la Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR),
Claude MIQUEU, président du Comité d'expansion des Hautes Pyrénées, administrateur du Conseil National des Economies Régionales (CNER),
Olivier SIRE, président de l'Université de BRETAGNE-SUD,
Marie-Joëlle THENOZ, associée au sein du Cabinet Ineum Consulting en charge des collectivités territoriales et du développement économique local.
- 15h30-16h30 : Débat avec les participants.
- 16h30-17h : Synthèse et clôture du séminaire par Pierre ALBERTINI, Délégué général de l'Association des Villes Universitaires de France. ■

Info+
<http://www.supconseil.fr/seminaire>



A propos des classements

Pierre Albertini répond dans cet entretien à de nombreuses questions sur les classements des universités. Il contextualise le débat et apporte un jugement critique qui démontre à la fois l'intérêt mais aussi les limites de ce type de classements. Le délégué général de l'AVUF plaide contre « une interprétation à sens unique qui affleure dans certains discours [qui] « serait profondément réductrice de la diversité souhaitable » et pour la construction « d'un édifice à multiples fonctions qu'il convient d'améliorer, sans en abandonner des pans entiers à leur triste sort. » Un entretien à lire et méditer.



Entretien

Intérêts et limites



Pierre Albertini est délégué général de l'AVUF, ancien parlementaire et maire de Rouen.

Depuis une dizaine d'années, on voit se multiplier les classements des universités. Comment caractériser ce mouvement auquel les médias accordent de plus en plus de place ? Il est nécessaire de distinguer deux aspects : les évaluations nationales auxquelles procèdent légitimement de nombreux pays, désireux de mesurer la performance de leurs établissements, et les classements internationaux dont la logique est moins transparente. On en compte aujourd'hui près d'une dizaine, plus ou moins complets, dont le plus connu est celui de l'université Shanghai Jiao Tong, en Chine. Au départ, ces classements ont suscité un certain scepticisme, mêlé de curiosité. Mais ils provoquent désormais un intérêt croissant. Non seulement leur publication est entourée d'une forte pression médiatique, mais encore les acteurs militent pour une amélioration des critères et des méthodes utilisées. Ainsi, la France pousse l'Union européenne à se doter d'indicateurs propres à l'enseignement supérieur des 27. Enfin les chercheurs eux-mêmes analysent et comparent la méthodologie de ces classements. L'UNESCO et le Centre européen pour l'enseignement supérieur leur consacrent ainsi une étude récente (2008). Je crois que leur influence ne fera que croître malgré les sérieuses limites qui les affectent.

Peut-on imaginer alors un code des bonnes pratiques et du bon usage de ces classements ?

Un groupe d'experts a formulé, en 2006, les « Principes de Berlin » qui devraient accompagner une recherche de qualité dans la classification et les classements. Il s'agit concrètement de 14 critères portant respectivement sur le but, la conception et la pondération des indicateurs, la collecte des données et la présentation des résultats. C'est une invitation à progresser...

Quelles conséquences tirer de cette « déontologie » naissante ?

D'abord, rapporter les résultats à la fois aux missions et à la vocation des établissements comparés, qui sont très diverses. Tout classement devrait conduire à relativiser et à différencier l'ordre final obtenu. La taille, le positionnement, le champ disciplinaire des universités ne sont pas identiques. En France, par exemple, les missions essentielles de l'enseignement supérieur sont au nombre de trois : la transmission des savoirs, la recherche et la formation professionnelle. Ensuite, conserver à l'esprit la limite inhérente à tout classement, qui tend à ramener à un squelette unique des ensembles complexes. Einstein disait avec humour : « Ce qui compte ne peut pas toujours être compté et ce qui peut être compté ne compte pas forcément ». Gardons-nous des simplifications abusives !

Peut-on, dans ces conditions, concilier ce développement inéluctable et usage pertinent de tels classements ?

Le plus grand danger, à mon sens, serait d'en tirer une seule conclusion : par exemple, le grossissement des établissements pour atteindre la « taille critique » supposée pour entrer dans le haut du classement, sans tenir compte des missions à accomplir, du public

accueilli, de la qualité des projets mis en oeuvre. Cette interprétation à sens unique, qui affleure dans certains discours serait profondément réductrice de la diversité souhaitable. A l'exception de certains domaines de recherche, la « taille critique » est un mythe. Certains des établissements les mieux classés accueillent d'ailleurs moins de 20 000 étudiants, mais hypersélectionnés. A l'opposé de la religion du classement unique, il est indispensable de distinguer entre plusieurs positionnements concevables et également respectables. Un meilleur ancrage régional visant à fortifier les relations des universités avec leur environnement économique, social, culturel. Une stratégie nationale recherchant une attractivité plus forte sur certains axes privilégiés, en matière de recherche ou de formation. Enfin, une espérance de vocation mondiale, accessible à une minorité d'établissements (peut-être, une dizaine) ayant une visibilité internationale reconnue. Ne nous trompons pas d'objectif ! La recherche évolue, depuis longtemps, dans une dimension internationale qui lui est naturelle. En revanche, l'enseignement supérieur a aussi pour but de procurer aux étudiants les meilleurs outils possibles : à ce titre, il est un formidable moyen de développement et d'innovation pour nos territoires. C'est donc l'ensemble d'un édifice à multiples fonctions qu'il convient d'améliorer, sans en abandonner des pans entiers à leur triste sort. Plus que jamais, il faut penser global. ■

parcours

Semaine Alt Sup



Du 29 mars au 2 avril 2010, l'AFIJ dédie une semaine à l'alternance, en multipliant les contacts entre recruteurs et candidats. Jeunes et recruteurs vont pouvoir se rencontrer. Le dispositif est cadré nationalement, avec des actions de proximité dans l'ensemble du territoire afin de jouer pleinement son rôle d'interface au service des jeunes comme des entreprises. Cette opération exemplaire s'inscrit aussi dans le cadre de l'opération REBOND, qui a pour objectif de remettre le pied à l'étrier à des jeunes décrocheurs de l'enseignement supérieur.



Action

La semaine d'alternance dans le supérieur

Cette semaine a deux objectifs. D'une part, répondre aux besoins des recruteurs en recherche de candidats en alternance (contrats de professionnalisation ou d'apprentissage). D'autre part, informer les jeunes sur les opportunités d'emploi, de formation ainsi que sur la connaissance des secteurs, des métiers... et donner une deuxième chance d'orientation pour certains.

Pendant cette semaine dédiée à l'alternance pour proposer gratuitement à tous les jeunes un panel de services autour de différents événements emploi sont organisés : des ateliers de prospection des entreprises et de préparation aux entretiens dans le cadre d'un forum, des présentations d'entreprise ou de métiers, et des rencontres de recrutement.

QUALIFICATION VERS L'EMPLOI

Cette semaine est une réelle occasion pour les jeunes de rencontrer tous les partenaires de l'alternance à Albi, Aix en Provence, Amiens, Avignon, Besançon, Bordeaux, Cergy, Chambéry, Dijon, Grenoble, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Mulhouse, Nancy, Nantes, Nice, Orléans, Paris, Perpignan, Reims, Rennes, Rodez, Rouen, Saint-Denis, Saint-Étienne, Strasbourg, Toulouse, Toulon, Tours, etc.

De Lille à Marseille, de Strasbourg à Nantes, et de Lyon à Toulouse : 33 sites mobiliseront donc des professionnels. Pour cette première édition, ils proposeront gratuitement à tous les jeunes un panel de services :

- des ateliers de prospection des entre-

prises et de mise en situation de préparation aux entretiens dans le cadre d'un forum,

- des présentations d'entreprise ou de métiers,
- des rencontres de recrutement, etc.

RECRUTEURS ET PARTENAIRES

500 recruteurs : Alliance Interim, Areva, Arrow ECS, B Flower, BNP Paribas, Cap Gemini, Castorama, Coviva, Darty, EDF, ERDF, Formaposte, GDF Suez Energie Services- Cofely, Kronos Informatique, La Poste, Marillac Entreprise, Mutuelle Via Santé, Pierre Fabre, PMU, Point P, Schneider Electric, Semitag, SNCF, ST Microelectronics, Thales, Veolia Eau, Volvo 3P...

La démarche de l'AFIJ s'appuie sur 1000 partenaires nationaux et locaux :

- en particulier avec des secteurs employeurs : Assemblée Permanente des Chambres des Métiers, OPCA (AGEFOS PME...), etc. proposant des offres de formation à pourvoir pour la rentrée prochaine,
- et les acteurs de la jeunesse tels que le réseau des Centres Régionaux d'Information Jeunesse.

Le planning de l'ensemble des événements est en ligne sur le site de l'AFIJ. L'objectif est de construire un véritable projet d'apprentissage ou de professionnalisation pour les uns et de trouver le poste convoité pour les autres. ■

Info+
<http://www.afij.org>

Universités

✓ Le conseil d'administration de l'AFIJ se compose des Mutuelles étudiantes (FEDEME, LMDE, USEM), et des organisations étudiantes nationales représentatives (UNEF, PDE, FAGE, UNI).

✓ L'AFIJ est donc présente dans de nombreuses universités. Dernière implantation : Rennes. L'AFIJ vient en effet de signer une convention de partenariat avec Rennes I.

✓ Potentiel, la lettre des recruteurs des jeunes diplômés publie régulièrement des articles sur l'Université. Au sommaire du N°41, un entretien avec Jean-francois Mazoin, président l'Association des directeurs d'IUT (ADIUT).

Info+
<http://www.jd-recruteurs.fr>



Etoiles solidaires

Le projet est original et a pour objectif de développer un lien entre les étudiants du campus universitaire Tarbais et les habitants du quartier Solazur, en particulier les jeunes. Il permet aux habitants du quartier et aux étudiants de découvrir le projet « Tous Acteurs de l'Astronomie » et de rencontrer des professionnels de ces métiers. Les étudiants démontrent ainsi qu'ils sont une ressource pour les quartiers. Cette démarche s'inscrit par excellence dans le cadre de la responsabilité sociale de l'Université. Et ce n'est pas parce que l'on parle des étoiles que l'on n'a pas les pieds sur terre !



Initiative

Tous acteurs de l'astronomie

Après le succès du projet « Tous Acteurs de l'Astronomie », à l'occasion de la fête de la science 2009 organisée à l'IUT de Tarbes, les étudiants de l'Afev (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville) et les enfants du quartier Solazur souhaitent aujourd'hui impliquer les habitants de ce quartier et les étudiants du campus universitaire Tarbais dans leur projet.

Des étudiants bénévoles de l'Afev Pyrénées ont proposé à des élèves de CM1, CM2, 6^{ème} et 5^{ème} de travailler ensemble autour de l'astronomie et de la création de l'univers. Le thème et le pari peuvent paraître audacieux. Pourtant, c'est ce qu'ils ont réussi à réaliser en permettant à des jeunes de devenir acteurs de leur quartier et relais d'information en direction de leurs pairs et des habitants.

Tout au long de l'année 2009, les étudiants ont donc organisé des séances d'informations pédagogiques sur le système solaire et l'univers. Des jeux de rôle et des sorties ont permis d'émailler les rencontres entre les

étudiants et les collégiens. A titre d'exemple, le travail sur la création du système solaire mobile a été exposé à l'occasion de la fête de la semaine de la science 2009.

SOIRÉE ÉTOILÉE

Le 9 mars 2010, une soirée d'Observation des Etoiles, de la lune et de la planète s'est déroulée devant la salle Hexagone dans le quartier Solazur à Tarbes.

« Notre soirée a également pour but de favoriser le lien entre les étudiants et les habitants du quartier Solazur », précise Cyril Meriot, volontaire associatif de l'Afev. Cette initiative a aussi comme objectif pour les étudiants du campus universitaire de Tarbes de valoriser leurs compétences liées à l'animation.

Cet atelier d'observation a été suivi d'un apéritif convivial. Organisée en partenariat avec l'association Coup de Pouce, l'association Lumière & Astronomie et le Grand Tarbes/GIP CUCS, cette soirée a réuni environ 70 personnes.

Les étudiants et enfants du projet « Tous Acteurs de l'Astronomie » et les adolescents ont pu aussi participer aux ateliers Hip Hop de l'association Dans'6T et découvrir un groupe amateur Reggae présenté par Dimitri Drutinus & Curtis Monteilhet. ■

Info+
wafaa.chrisnash@afev.org

Mardi 9 Mars
Soirée d'observation des étoiles

A la salle Hexagone du quartier Solazur de 18h30 à 20h30

Pour plus d'information, contactez :
Wafaa Chrisnash au 05 62 44 42 13 - AFEV / IUT de Tarbes
Françoise SIMONIAN - Association Coup de Pouce / Salle Hexagone

GRATUIT Association Coup de Pouce BFEV** GRATUIT



vie étudiante

Compétences



L'Afev a été retenue en juillet dernier, dans le cadre du fonds d'expérimentation pour la jeunesse sur un projet de « Valorisation des compétences acquises à travers le bénévolat et aide à l'insertion professionnelle ». Par la participation à des actions associatives, les étudiants acquièrent des compétences complémentaires à leur parcours académique, et utiles pour leur insertion professionnelle. Ces compétences sont plus ou moins reconnues de manière informelle par le monde du travail, par l'insertion professionnelle de ces jeunes dans des postes qu'ils occupent en mobilisant des compétences acquises à travers leur engagement.



Expérimenter

Les compétences des bénévoles

Les compétences acquises par une activité bénévoles (capacité à communiquer avec des publics différents de soi, à comprendre autrui, meilleure connaissance de l'environnement et des acteurs d'un territoire,...) ne font pas l'objet aujourd'hui d'une reconnaissance formelle de type certification, VAE...

De leur côté, les entreprises sont confrontées, malgré une conjoncture actuellement défavorable, à des difficultés de recrutement, particulièrement dans certains secteurs et sur certaines fonctions. Elles sont donc de plus en plus amenées à élargir leurs viviers de recrutement vers des « viviers méconnus », ce qui leur permet également de parier sur de nouvelles formes d'intelligence, ainsi que le préconise la commission « Nouvelles Générations » du Medef dans un rapport « Recruter dans les viviers méconnus » paru en avril 2009.

SENSIBILISER

Ce projet vise à améliorer la transition entre formation et emploi pour les étudiants, en valorisant auprès du monde professionnel les compétences que les étudiants acquièrent en s'engageant dans des actions de bénévolat, autrement dit, en renforçant la dernière partie du CV venant après la formation et l'expérience pré-professionnalisante. Il s'agit de mener une campagne d'information auprès des employeurs afin de les sensibiliser aux qualités et compétences spécifiques des bénévoles et à leur utilité pour l'entreprise.

Ce projet vise également à amener les étudiants à mieux valoriser les compétences qu'ils acquièrent à travers le bénévolat. Il s'agit de développer une action d'accompagnement des étudiants dans la valorisation de ces compétences pour l'insertion professionnelle.

Enfin, il vise à travers la valorisation du bénévolat à favoriser un accroissement du nombre de jeunes s'engageant dans une association ou initiateurs d'un projet, d'environ 20% d'une classe d'âge actuellement à 50%, comme le préconise le livre vert de la commission pour la jeunesse.

EXPERIMENTATION

L'expérimentation sera centrée sur la valorisation des compétences acquises à travers l'engagement dans des actions d'accompagnement bénévole de jeunes en difficultés scolaires et sociales. Les conclusions de cette expérimentation seront utiles pour valoriser de manière générale l'impact positif d'un engagement pour l'insertion professionnelle.

L'Afev bénéficie déjà d'une expérience en terme de reconnaissance du bénévolat étudiant dans les cursus universitaires, à travers le développement d'Unités d'Enseignements Libres, qui concernent actuellement 40 établissements universitaires en France. En outre, l'Afev est à l'initiative de colloques sur la Responsabilité Sociale des Universités, dont l'un a eu lieu en décembre 2008 à Lyon, sous le parrainage de Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et l'autre s'est incarné dans une rencontre le

10 juin 2009 à Barcelone.

L'Afev souhaite s'orienter a priori vers la généralisation de la reconnaissance du bénévolat dans les cursus universitaires, mais également pouvoir développer une valorisation de ces compétences auprès du monde professionnel sous une forme à déterminer (UV universitaires enrichies, passeports, certifications, VAE...), et ainsi démontrer l'impact positif de l'engagement dans les parcours professionnels des étudiants investis dans des actions solidaires.

L'expérimentation consiste à tester un dispositif de valorisation des compétences acquises à travers le bénévolat, composé de deux actions complémentaires sur 4 territoires universitaires :

- Une campagne de communication auprès des entreprises pour valoriser auprès des recruteurs les compétences acquises à travers le bénévolat.
- Une démarche d'accompagnement d'étudiants pour leur permettre de valoriser les compétences acquises à travers le bénévolat pour leur insertion professionnelle. ■

Info+

<http://www.afev.org>

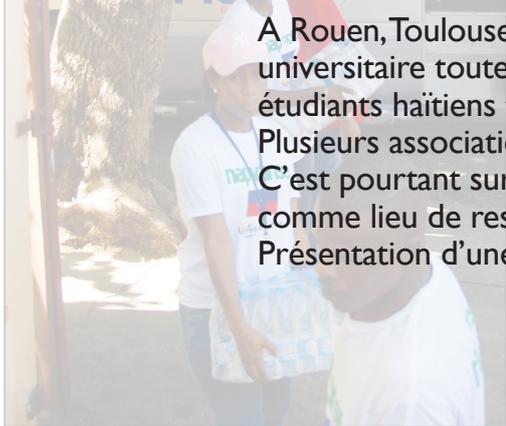
Partenaires de la démarche :

Afij (www.afij.org) et cabinet PCC (www.sarlpc.com)

Evaluateurs :

Centre d'Etudes de l'Emploi (www.cce-recherche.fr)
et cabinet conseil Développement Social et Organisation (www.dseto.com)

Exemplaire



A Rouen, Toulouse,... dans de nombreuses universités françaises, la communauté universitaire toute entière s'est mobilisée pour venir en aide à Haïti et aux étudiants haïtiens touchés par le séisme qui a frappé l'île le 12 janvier dernier. Plusieurs associations du campus ont aussi tenu à faire leur part pour les sinistrés. C'est pourtant sur l'île que l'initiative la plus pertinente a été prise. L'Université, comme lieu de ressources et de compétences, s'est mise au service du territoire. Présentation d'une initiative exemplaire.



International

L'Université mobilisée à Haïti

Depuis trois ans, huit universités d'Haïti et de la République dominicaine tentent de créer des passerelles entre ces deux pays voisins, mais divisés par l'histoire et la culture. Une solidarité qui a pris corps après le séisme meurtrier du 12 janvier, avec la mobilisation des étudiants et professeurs.

« Entre Haïti et la République dominicaine, l'Université est aujourd'hui projetée dans son rôle de service à la communauté ». Nesmy Manigat, responsable d'Aide et Action dans la zone Caraïbes-Amérique Latine, veut garder de la catastrophe qui a ravagé son pays le 12 janvier dernier – 300 000 morts, 8000 écoles détruites – la formidable mobilisation qui a gagné les campus des deux pays. Dès les premières heures qui ont suivi le séisme, de nombreux étudiants et professeurs ont spontanément mis à disposition leurs compétences. Côté haïtien, la faculté de médecine réquisitionne ses étudiants dans des cliniques mobiles. Des cours sont aussi proposés par les étudiants en science de l'éducation pour les enfants privés de classe. A l'université Quisqueya, les étudiants mettent en place une thérapie par l'art où les enfants racontent, via le dessin, ce qu'ils ont vécu le 12 janvier.

MISE A DISPOSITION DES COMPETENCES

Très vite, la mobilisation s'organise aussi dans les universités de la République Dominicaine. Début février, ces dernières proposent aux étudiants haïtiens de poursuivre leur cursus en leur sein, s'ils le désirent. Mais c'est surtout sur la reconstruction à long terme que les universitaires dominicains s'engagent. Elles sont impliquées, par exemple, dans un « forum sur le logement » qui doit définir comment reconstruire au mieux.

La coopération universitaire entre les deux pays est facilitée par un programme impliquant, depuis 2007, trois établissements du supérieur d'Haïti et cinq de la République dominicaine. Initié par Aide et Action, ce partenariat visait à « créer un dialogue nouveau entre les deux pays, notamment sur les questions de migrations, de préjugés et de gestion des ressources naturelles », explique Nesmy Manigat. Il faut dire qu'entre

les deux Etats voisins, qui se partagent l'île d'Hispaniola, l'histoire, la culture et l'économie ont été des facteurs forts de division. Francophone quand la République Dominicaine est hispanophone, Haïti est également plus pauvre – d'où une pression migratoire qui se double de tensions raciales. « Au sein même de la communauté universitaire, des difficultés à communiquer étaient perceptibles au début du projet, reconnaît Nesmy Manigat. Mais des projets concrets ont permis d'associer chercheurs et étudiants. » Dans la zone frontalière, des équipes binationales mettent ainsi en place un projet d'accès à l'eau pour 700 familles des deux pays. Diagnostic, réalisation, évaluation : les universitaires interviennent sur différentes phases des projets.

NOVATEUR

Déjà jugé novateur à son lancement – les deux présidents d'Haïti et de la République dominicaine avaient tenu à assister à la signature de la convention – le programme de coopération universitaire prend aujourd'hui une toute autre dimension avec la catastrophe. C'est aussi une preuve, pour ceux qui en doutaient, que les Haïtiens et leurs voisins ont les ressources d'organiser par eux-mêmes leur avenir. « Beaucoup de bailleurs ont échoué ici parce qu'ils commençaient à mettre des milliards sur la table sans partir des besoins des populations », estime Nesmy Manigat. Pour lui, ce type de projets doit aussi permettre de faire des jeunes les plus qualifiés les futurs cadres de leur pays en les associant à des réalisations locales : plus de 80% des diplômés du supérieur à Haïti vivent aujourd'hui à l'étranger.

Paul Falzon-Monferran

Info+

<http://www.aide-et-action.org/>